

## Avis au public

Il est porté à la connaissance du public que par sa délibération du 3 février 2023 le conseil communal a reclassé en domaine privé communal les parcelles ci-après faisant partie du domaine public communal:

- 1) parcelle inscrite au cadastre de la commune d'Esch/Sûre, section HD d'Eschdorf, sous le numéro 673/5676, lieu-dit « Um Quatre Vents », place, contenance 1 are 7 centiares;
- 2) parcelle inscrite au cadastre de la commune d'Esch/Sûre, section HD d'Eschdorf, sous le numéro 706/5692, lieu-dit « An der Diicht », place, contenance 1 are 93 centiares;
- 3) parcelle inscrite au cadastre de la commune d'Esch/Sûre, section HD d'Eschdorf, sous le numéro 714/5693, lieu-dit « Um Quatre Vents », place, contenance 15 centiares;
- 4) parcelle inscrite au cadastre de la commune d'Esch/Sûre, section HD d'Eschdorf, sous le numéro 715/5694, lieu-dit « Um Quatre Vents », place, contenance 6 ares 57 centiares;
- 5) parcelle inscrite au cadastre de la commune d'Esch/Sûre, section HD d'Eschdorf, sous le numéro 718/5695, lieu-dit « An der Diicht », place, contenance 52 centiares;
- 6) parcelle inscrite au cadastre de la commune d'Esch/Sûre, section HD d'Eschdorf, sous le numéro 718/5696, lieu-dit « An der Diicht », place, contenance 44 centiares;
- 7) parcelle inscrite au cadastre de la commune d'Esch/Sûre, section HD d'Eschdorf, sous le numéro 724/5697, lieu-dit « An der Diicht », place, contenance 1 are 12 centiares;
- 8) parcelle inscrite au cadastre de la commune d'Esch/Sûre, section HD d'Eschdorf, sous le numéro 725/5698, lieu-dit « Bei Steiskett », place, contenance 12 centiares.

Eschdorf, le 10 février 2023

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,  
le Secrétaire, le Bourgmestre,

